



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1415

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Rémi Pauvros, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Rémi Pauvros. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, alors que depuis hier s'affirme l'idée que l'école française conduirait les enfants à l'échec, je veux tout d'abord, au nom de la majorité, envoyer un message de reconnaissance et de confiance à tous les acteurs du monde éducatif. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*) Nous leur avons confié le bien le plus précieux dans notre société : l'éducation de nos enfants.

Sous votre impulsion, nous créons de nouveaux postes d'enseignants, nous recréons la formation des maîtres, vous engagez la réforme des programmes.

Plusieurs députés du groupe UMP . Allô !

M. Rémi Pauvros. Mais nous devons, dès que la croissance retrouvée le permettra, envoyer aux professeurs des écoles un signe fort concernant leur statut et leur rémunération. C'est pour cela que vous avez ouvert le débat sur le métier d'enseignant. Ainsi, nous ferons en sorte qu'ils soient tous respectés dans leur fonction.

Cherchons à mobiliser, comme le conseil municipal de Maubeuge, qui a décidé, à l'unanimité, de mettre en place cette réforme dès cette année pour les 3 500 enfants concernés. Vous avez apporté 137 euros pour chacun d'entre eux, la commune 53 euros alors qu'à ma connaissance ma commune est loin d'être la plus riche de France ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Améliorons le dispositif, en particulier pour les classes maternelles dont je dois rappeler ici que l'existence même fut mise en cause par le précédent gouvernement.

« Écoutons ce que les enfants ont à nous dire » : c'est le message que l'UNICEF, dont la présidente est Mme Barzach, a rendu public hier sur la base d'une remarquable enquête qui nous confirme qu'un enfant sur cinq vit en situation sociale précaire en France.

Déjà, l'auteur de *Du contrat social* nous le disait : « L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres ».

Comment pensez-vous, monsieur le ministre, vous appuyer sur l'expérience des acteurs de votre réforme pour la rendre plus efficace, et pour améliorer encore et toujours ce vaste chantier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, vous avez raison et ce que vous dites a été malheureusement rappelé hier par l'OCDE. L'école, la réussite de tous les enfants de notre pays doit être pour nous tous la priorité.

M. Marcel Bonnot. C'est mal barré !

M. Vincent Peillon, ministre. Ce que nous devons faire a été très clairement indiqué. Bien entendu, il faut créer des postes pour permettre à nouveau les remplacements, pour permettre la formation des enseignants qui avait été si dégradée et abîmée ces dernières années, pour permettre, comme l'a fait l'Allemagne, et comme l'a recommandé hier encore l'OCDE, de donner du meilleur temps scolaire et éducatif aux enfants – c'est ce qui est fait avec la réforme du temps scolaire –, pour reconnaître, et je vous en remercie, le travail remarquable des enseignants de l'éducation nationale qui sont au front de la difficulté sociale et scolaire, enfin pour permettre d'améliorer le niveau scolaire et les performances scolaires de tous les enfants.

Toutes les grandes réformes méritent du temps, de la concertation.

M. Philippe Cochet. C'est vous qui dites cela ? C'est incroyable !

M. Vincent Peillon, ministre. C'est pour cela que, pour l'ensemble des réformes que nous avons pu mettre en œuvre, nous avons installé des comités de suivi. C'est ce que nous avons fait, la semaine dernière, avec Geneviève Fioraso s'agissant de la réforme des écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Quant au comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires, il se réunira, je le répète, le 9 décembre prochain. Chaque fois qu'il faudra apporter des modifications, des améliorations, nous le ferons, dans une seule perspective : l'intérêt des élèves. L'intérêt des élèves, cela veut dire de tous, la justice sociale et la justice scolaire pour tous les enfants de France. C'est une grande œuvre autour de laquelle nous pourrions être réunis.

Monsieur le député, je vous remercie d'avoir montré l'exemple et je ne doute pas que bientôt c'est la France entière qui choisira ce combat comme le plus beau des combats, celui de l'espérance et de l'avenir.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Rémi Pavros](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1415

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2013](#)